

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2021-064/PRE portant additif à l'Arrêté n° 2020-029/PRE portant exonération d'impôts et de taxes des activités du Projet de Modernisation de l'Administration Publique.

n° 2021-064/PRE

Ministère  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication  
31 mars 2021

Numéro JO  
n° 6 du 31/03/2021

Date du numéro  
31 mars 2021

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** La Loi n°2/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements public à caractère administratif

**VU** La Loi n°100/AN/15/7ème L du 11 juillet 2015 portant création de l'Agence Nationale des Systèmes d'Informations de l'État

**VU** Le Décret n°99-078/PRE/MFEN du 08 juin 1999 portant définition et la gestion des établissements publics

**VU** Le Décret n°2015-287/PRE portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'État (ANSIE)

**VU** Le Décret n°2016-106/PRE du 05 mai 2016 portant composition des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'État (ANSIE)

**VU** Le Décret n°2016-250/PRE portant modification du Décret n°106/PRE du 05 mai 2016 portant composition des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'État (ANSIE)

**VU** Le Décret n°2018-028/PRE portant création, organisation et fonctionnement du Projet d'Appui à la Modernisation de l'Administration Publique (PAMAP)

**VU** Le Décret n°2019-095/PRE du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** Le Décret n°2019-116/PRE du 26 mai 2019 fixant les attributions des Ministères

**VU** L'Arrêté n°2020-007/PRE du 09 janvier 2020 portant exonération d'impôts et de taxes des activités du Projets de Modernisation de l'Administration Publique

**VU** L'Additif à l'Arrêté n°2020-009/PRE du 13 février 2020 portant exonération d'impôts et de taxes des activités du Projets de Modernisation de l'Administration Publique

**VU**

L'Accord de Financement du Projet d'Appui à la Modernisation de l'Administration Publique signé le 10 mai 2018 entre le Ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Industrie et la Banque Mondiale

SUR Proposition de la Présidence de la République.

#### TEXTE INTÉGRAL

---

##### Article 1

Est ajouté aux impôts, droits et taxes exonérés de l'article 1 de l'Arrêté n°2020-029/PRE

- L'impôt sur les rémunérations versées à des personnes non domiciliées à Djibouti.

##### Article 2

Le reste sans changement.

##### Article 3

Le présent Arrêté sera enregistré, publié, exécuté et communiqué partout où besoin sera.

---

**P. Le Président de la République, chef du Gouvernement**  
**P. Mohamed Sadek Saleh**